

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 octobre 2014

PLFSS POUR 2015 - (N° 2252)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 465

présenté par
M. Issindou

ARTICLE 56

À l'alinéa 1, substituer aux mots :

« qui ont »

le mot :

« et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.